

Mise à jour AFGSU2 - Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence Niveau 2

Maintenir et actualiser les connaissances acquises lors de la formation initiale AFGSU 2.

L'assistant(e) dentaire déjà qualifié(e) devra se mettre en conformité via la formation professionnelle continue, afin de valider la formation correspondant à l'AFGSU de niveau 2. Cette attestation devra être mise à jour tous les 4 ans à partir de sa date d'obtention.

Le temps de formation nécessaire à la délivrance de cette attestation est considéré comme du temps de travail effectif.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Maintenir et actualiser les connaissances acquises lors de la formation initiale AFGSU 2 :

- identifier une situation d'urgence à caractère médical,
- prendre en charge une situation d'urgence à caractère médical, seul ou en équipe, dans l'attente de l'arrivée de l'équipe médicale,
- participer à la préparation et à la prise en charge des situations sanitaires exceptionnelles.



PROGRAMME DE LA FORMATION

Matin

- Accueil, présentation de la formation
- Réalisation du pré test
- Retour d'expérience
- Réactualisation des connaissances avec les nouvelles recommandations
- Etat des lieux SSE
- Savoir limiter les dégâts « Damage control »
- Mises en situation

Après midi :

- Réalisation de l'atelier du geste
- Mises en situation contextualisées des différentes urgences vitales
- Réalisation du post Test
- Synthèse de la journée
- Evaluation et bilan de la formation

*En tant qu'Alumni (ancien(e) élève) ou si votre cabinet emploie un(e) étudiant(e) de l'Académie, vous bénéficiez de **20% de remise sur toutes nos formations continues.***

Le restant dû peut être pris en charge par l'OPCO EP sur demande de financement.



RENOUVELER VOTRE FORMATION AUX GESTES QUI SAUVENT !



PUBLIC DE RÉFÉRENCE

Professionnels de santé



PRÉ-REQUIS

Disposer de l'AFGSU 1 ou 2 depuis moins de 4 ans* et présenter son attestation.

*Il est encore temps de renouveler votre AFGSU1 ou 2 arrivée à échéance en 2020 et 2021.



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Présentation théorique
- Ateliers de mise en situation adaptés aux situations du cabinet dentaire.



DATES DES SESSIONS

Formation sur 1 jour (7h)

- 4 octobre 2021



DROITS D'INSCRIPTION

260 € TTC pour la journée
Prise en charge possible par votre OPCO ou Pôle Emploi



LIEU DE LA FORMATION

Académie d'Art Dentaire
Isabelle Dutel
41 place Jules Ferry
Montrouge (92)
Accessibilité aux personnes en situation de handicap



NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum 10
Maximum 12

FORMATEUR AFGSU

Agréé CESU
(Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence)

Mise à jour AFGSU2 - Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence Niveau 2

→ Participant(e) à la formation

Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

E-mail :

Tél. :

- Reconnaissance Travailleur Handicapé
 Je finance personnellement la formation et renseigne mon adresse :

Dates

4 octobre 2021

Où ?

Académie d'Art Dentaire
41 place Jules Ferry
Montrouge (92)
Accessibilité aux personnes
en situation de handicap

Horaires

Accueil : 8h45
Travaux : 9h00-12h30/13h30-17h00

→ Prise en charge employeur/ financement OPCO - libellé convention

Société :

IDCC (identifiant de la convention collective 4 chiffres) :

Représentant légal :

E-mail :

CCN (convention collective nationale) :

Tél :

Siret :

Code NAF (4 chiffres) :

Financement OPCO

→ Demandeur d'emploi, financement Pôle Emploi

Votre identifiant :

Adresse de votre agence de rattachement :

Coordonnées de votre conseiller(e)

Nom :

Prénom :

Téléphone :

E-mail :

- J'accepte et je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription ci-dessous.
Dès réception de la fiche d'inscription complétée et signée, nous vous ferons parvenir la convention de formation.

Fait à :

Le :

Signature et cachet de l'entreprise :

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Prix de la formation

Le coût de la formation est de 260 € TTC.

Formation non assujettie à la TVA, conformément à l'article 261 4-4 du Code Général des Impôts.

Numéro d'agrément formation : 11921613492.

Modalités d'inscription et de règlement

Tout formulaire d'inscription doit être accompagné du règlement par chèque.

Un délai de rétractation de 14 jours est de droit.

Le règlement est encaissé à la fin de la formation.

Conditions d'annulation

L'Académie d'Art Dentaire se réserve le droit d'annuler la formation au plus tard 15 jours avant la session, si le nombre de participants minimum n'est pas atteint. Les participants seront alors remboursés des éventuels frais de formation engagés (hors transport, hôtel, ...).

Le participant peut annuler sa participation à la formation. Pour toute annulation au plus tard 15 jours avant la session, une somme de 70 € sera retenue pour frais de dossier. Pour toute annulation dans les 14 jours précédents la formation, la totalité du montant sera due. Toute annulation devra être confirmée par écrit.